

# TREVENANS

Trait d'union n°37



**Rédacteurs**

**Janvier 2019**

Membres de la commission information



## EDITO DU MAIRE



Le temps passe , les années filent et ne se ressemblent pas...  
Quand une nouvelle année commence, nous espérons toujours qu'elle sera meilleure que celle qui s'achève.

L'année 2018 a été riche en projets et en réalisations.

Les aménagements de sécurité sur la Route de Moval fonctionnent et améliorent la sécurité des usagers et riverains. Nous devons faire de même sur la route de DAMBENOIS.

Nous avons terminé les travaux de l'école et du périscolaire par la réfection d'une partie du toit qui avait souffert lors des travaux.

Rendre accueillant le secteur des étangs de pêche reste une priorité de la municipalité et de la société de Pêche. La réhabilitation du chemin rural le long du grand étang est le reflet de notre engagement. D'autres réalisations sont en projet.

L'année 2019 se présente davantage comme une année riche en défis.

L'hôpital sur la commune attire de nouvelles activités économiques. Nous devons être associés, en amont, de leurs projets afin que nous concilions, au mieux, leurs intérêts avec ceux de la commune.

C'est ainsi que nous allons aménager un nouvel accès pour le haut de la rue des fougerais afin que la desserte des activités commerciales ne se fasse plus au milieu des habitations. L'implantation à l'entrée de la commune des locaux de la chambre des métiers représente un enjeu tant pour l'esthétique de l'entrée de village que pour la sécurité.

Comme dans toutes les communes, nous n'échappons pas aux baisses de dotations d'Etat. A fiscalité communale identique depuis 5 ans, notre situation financière reste saine. Nous devons rester prudents car notre budget est impacté par le non-paiement d'une dizaine de communes du Pays de Montbéliard, de leur quote-part aux frais de fonctionnement du service Etat Civil. Cela représente environ 30 000 €, somme que l'on attendait en 2018 au titre de l'année 2017. Souhaitons que les versements soient effectués sur 2019.

Notre Plan Local d'Urbanisme entre dans sa dernière phase. Une approbation cette année est envisageable. Il est indispensable pour que TREVENANS garde une cohérence dans son développement et soit une commune où il fait bon vivre.

De plus en plus d'animations sont organisées sur notre commune ; vide greniers, bourses aux livres, marché de Noël, soirée Beaujolais, cabaret... Elles sont appréciées par les participants, les visiteurs et les spectateurs. Alors, habitants déplacez vous, venez voir...

Je vous présente à tous mes meilleurs vœux.  
Bonne année 2019 à TREVENANS

Pierre BARLOGIS

## LA VIE MUNICIPALE

### ◆ DEGRADATIONS

Différentes tentatives d'effractions ont été commises au bâtiment communal. Du matériel a été volé. De nouvelles mesures de sécurisation ont été décidées pour les différents bâtiments communaux.

De plus, de nombreuses personnes stationnent à proximité du bâtiment communal et du terrain multisports et dégradent l'environnement. La gendarmerie et les autorités préfectorales ont été averties. Les patrouilles de gendarmerie seront davantage présentes.

### ◆ ETUDE ACOUSTIQUE

De nombreux habitants se plaignent des nuisances sonores occasionnées par l'A36. Nous avons diligenté une étude acoustique auprès de la société SYN Acoustique. Cette dernière a procédé à des mesures en octobre. Elles ont été réalisées durant 24 h à sept endroits différents. Les mesures ont été effectuées dans les jardins de certains habitants, à l'école et à la mairie.

La législation précise les niveaux de décibels maximaux à proximité d'un ouvrage existant. La journée, le seuil est de 65 décibels contre 60 en période nocturne.

Lors de cette étude, le niveau de décibels pour la journée a oscillé entre 52 et 60 décibels et entre 45 et 55 la nuit. Le bruit est fonction du sens du vent, du volume de circulation...

Avant de commander cette étude acoustique, nous avons demandé à APRR et à la préfecture de nous fournir un état du trafic routier. Pour le premier semestre 2018, plus de 70 000 véhicules circulent chaque jour sur l'A36, avec pour certains vendredis des pics proches de 85 000 véhicules.

Nous n'avons pas connaissance de la répartition véhicules légers et poids lourds mais la fréquentation de cet axe en fait une desserte majeure du paysage français.

Le Grand Belfort et APRR ont été avertis de notre démarche et de notre volonté de trouver des solutions pour améliorer la qualité de vie des habitants dérangés par les nuisances acoustiques. APRR a évoqué le réhaussement du merlon situé rue du canal et nous travaillons pour trouver une solution route de Dambenois. Le Grand Belfort a missionné un agent pour venir constater sur notre commune l'impact de l'A36. Une étude de plus grande ampleur et englobant les villages impactés par l'A36 est envisagée. Elle doit être budgétée en 2019.

Ce chantier sera pour notre commune une des priorités des années à venir, cela a été validé par la commission travaux.



## ◆ TRAVAUX

Quelques travaux ont été réalisés durant ce second semestre.

Un panneau d'information a été installé à proximité de la mairie. Cela facilite la communication des manifestations, des décisions communales ou préfectorales. Le montant de l'investissement s'est élevé à 15 000 euros.

Le chemin des étangs côté autoroute a été réhabilité, pour un montant total de 35 704 € HT soit 42 844.80 € TTC. Le conseil départemental a financé ces travaux à hauteur de 37,95 % du montant hors taxes. Cela s'inscrit dans le cadre du fonds d'aides aux communes.

L'aménagement de l'entrée du village côté Conforama sera le prochain chantier important afin de rendre plus accueillant l'arrivée dans le village.

## ◆ SECURISATION

Route de Dambenois, à l'intersection avec la rue du canal, un nouveau panneau stop a été installé dans la bas de la descente. La vitesse des véhicules est toujours importante dans le village et ce panneau oblige les conducteurs et conductrices à s'arrêter.

La priorité à droite demeure si deux véhicules se trouvent simultanément au stop rue du canal et au stop route de Dambenois.

Un aménagement de doubles chicanes sur la RD 25 Route de Moval a également été réalisé. Le coût total de ces aménagements s'est élevé à 12 235 € HT soit 14 682 € TTC financé à hauteur de 50 % du HT par le Département dans le cadre du fonds d'aide aux communes riveraines de l'échangeur de Sévenans (soit 6 117.50 €).

## ◆ PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)



Le PLU est en phase de finalisation. Une réunion avec les autorités publiques a eu lieu le lundi 3 décembre. Le PLU sera très prochainement consultable par la population.

Ce PLU dessine le développement de notre commune pour les dix prochaines années. Le scénario retenu est une croissance de 1% de la population, ce qui représente environ la construction de 90 logements dont certains seront des bâtiments collectifs afin de densifier la population. Six hectares sont alloués à la construction.

## ◆ ETAT CIVIL

Au 31 décembre 2018, le service d'état civil avait enregistré 3 263 naissances, 1 461 décès.

192 poses de scellés et 1 045 livrets de famille ont été réalisés également cette année.

Le coût de gestion de l'état civil s'élève à environ 154 000 euros. La loi Notre nous permet de facturer aux communes qui représentent plus de 1% des actes d'état civil les coûts des actes réalisés pour leurs habitants. Il reste encore des créances à hauteur de 30 394 euros à percevoir de certaines communes.



## ◆ ECOLE MATERNELLE ET RELAIS PETITE ENFANCE



L'école maternelle est en cours de finalisation. Les travaux ont été retardés. Le déménagement devrait avoir lieu à la rentrée des vacances d'hiver. Ce nouvel environnement permettra aux enfants, aux professeurs et ATSEM de travailler dans de meilleures conditions.

Des portes-ouvertes seront organisées en début d'année.

Concernant le transport des enfants de Trévenans, le bus scolaire sera maintenu jusqu'à la fin d'année scolaire, matin, midi et soir.

A compter de la rentrée 2019, le bus circulera uniquement le matin et le soir.

Le périscolaire à destination des enfants de maternelle pourra les accueillir matin, midi et soir dans cette nouvelle structure.

De plus, le relais petite enfance « la parenthèse » accueillera les assistantes maternelles du canton de Châtenois-les-Forges. L'objectif est d'accompagner le développement et l'amélioration qualitative de l'accueil individuel des jeunes enfants. Il permettra la mise en relation des familles et des professionnels de la petite enfance et apportera un soutien aux assistants maternels dans leurs pratiques professionnelles. Ce sera aussi un lieu de ressources pour les familles et les enfants et pour les personnes cherchant à se documenter sur le métier d'assistant maternel.

Vous pourrez vous adresser à la personne en charge du développement de ce relais petite enfance pour toute demande quant au métier d'assistant maternel. Nous en avons très peu à Trévenans, seules cinq personnes sont agréées par la protection maternelle infantile.



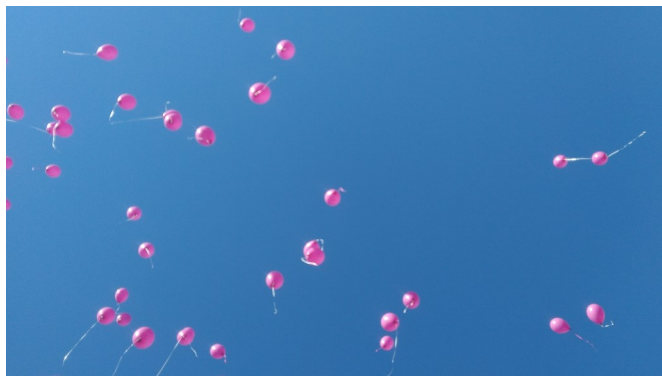
Si vous souhaitez vous renseigner sur le métier d'assistant maternel, n'hésitez pas à vous adresser au secrétariat de mairie. Ce dernier vous fournira les coordonnées de la personne en charge du développement du relais petite enfance.

Pour assurer le maintien du nombre de classes dans nos écoles, nous devons offrir aux familles la possibilité de disposer de différents modes de garde.

Nous avons étendu les horaires d'ouverture du périscolaire, ce dernier est accessible de 7h10 à 18h30 et est ouvert le mercredi. Nous avons décidé également d'aider les familles ayant plusieurs enfants à la crèche à Châtenois-les-Forges.

# MANIFESTATIONS

## ◆ OCTOBRE ROSE



Le samedi 13 octobre, les communes de Trévenans et Châtenois-Les-Forges, en partenariat avec la section Zumba, l'Athlétic Club de Châtenois ont organisé la troisième édition d'Octobre Rose, dans le cadre du mois du dépistage pour la cancer du sein.

Comme chaque année, Intermarché et les pharmacies ont accepté de vendre les macarons offerts par les pâtisseries Maitre et Chasard de Châtenois-les-Forges et François de Belfort au profit de la ligue contre le cancer. Marche, ballade contée, lâcher de ballons, et spectacle de la troupe BCBG ont rythmé cette journée.

Une centaine de personnes se sont mobilisées et l'engagement de tous a permis aux organisateurs de verser 1200 euros aux ligues du Territoire de Belfort et du Doubs.

Nous vous donnons rendez-vous le samedi 12 octobre 2019 pour la quatrième édition.

## ◆ BOURSE AUX JOUETS

Ce dimanche 4 novembre 2018, les tables de la salle communale regorgeaient de nounours, poupées et jeux de sociétés. Les enfants en ont pris plein les yeux, et les parents ont été très généreux, ce qui a ravi les nombreux exposants ! Bel instant de convivialité au sein de notre village.





## ◆ BEAUJOLAIS NOUVEAU

Jeudi 15 novembre, environ 70 personnes ont fêté l'arrivée du Beaujolais 2018. André Goudey était aux fourneaux et avait préparé une soupe, un plat franc-comtois et le dessert. Il nous a gâté et mérite un grand Merci, tout comme son épouse Yolande. Les convives furent ravis de cette première soirée. L'accordéon était aussi au rendez-vous et a permis aux danseurs de se dégourdir les jambes. Une belle soirée à renouveler.



## ◆ THEATRE D'IMPROVISATION



Le samedi 8 décembre, l'improvisation était au programme de la soirée.

Une idée, un mot et les comédiens sont entrés en jeu pour une scène imaginée et jouée en temps réel.

Les rires contagieux des spectateurs et la réactivité des acteurs ont permis à tous de profiter pleinement de ce spectacle.



## ♦ MARCHE DE NOEL



L'association les abeilles a organisé la troisième édition du marché de Noël le dimanche 2 décembre. Les 21 exposants ont dévoilé leur savoir-faire dans de nombreux domaines : couture, tricot, travail du bois, bijoux, décorations de Noël ou encore des produits cosmétiques. Le bénéfice permettra de fleurir la commune si la sécheresse ne s'invite pas en 2019.



## ♦ REPAS DE FIN D'ANNEE



Comme chaque année, les personnes de plus de 70 ans se sont retrouvées dimanche 16 décembre pour partager un bon repas et danser. Croûte aux champignons, filet de sandre, fromage et moelleux au chocolat ont animé les papilles. L'animation, de grande qualité, a été très appréciée et de nombreuses personnes ont occupé la piste de danse et enchaîné valse, marches madison et rock... Une belle journée !

Plus de 100 bons d'achat seront aussi distribués par les membres du CCAS aux personnes de notre commune n'ayant pas pu ou souhaité assister au repas de fin d'année.





## ◆ VŒUX DU MAIRE



Samedi 12 janvier, ce fut la 5ème cérémonie des vœux pour M. Barlogis, maire de Trévenans. Plus de 120 personnes ont assisté à cette manifestation.

M. Sébastien Gorjup, 1er adjoint a retracé l'ensemble des projets menés en 2018 et a tenu à remercier l'engagement du personnel communal pour la qualité du travail fourni.

M le Maire a ensuite présenté les actions qui seront menées cette année, avec toujours comme finalité la volonté de créer un cadre de vie agréable pour toute la population et pour les entreprises. M. Meslot, président du Grand Belfort a souligné que le Grand Belfort avait accompagné notre commune dans de nombreuses réalisations et que jusqu'à présent, la première place du palmarès « montant des subventions par habitant » versé par le Grand Belfort était attribuée à Trévenans. Il n'a pas manqué de souligner les sollicitations de la commune de Trévenans auprès du Grand Belfort.



M. Bouquet, président du Conseil départemental, tout comme M. Zumkeller, député, ont également rappelé que Trévenans était une commune dynamique, toujours force de proposition dans de nombreux domaines.

Le Grand Belfort et le Département nous accompagneront encore cette année dans différents projets afin de rendre notre village plus attractif et plus accueillant. Ceci reste notre priorité avec également la maîtrise du budget communal.

La cérémonie s'est terminée par le verre de l'amitié et par le partage de la galette.

Un petit message aux nouveaux habitants. N'hésitez pas à venir signaler votre arrivée auprès du secrétariat de mairie, cela nous permettra de faire votre connaissance.





## VIE ASSOCIATIVE

### ♦ SPORTS & LOISIRS

Lors de l'assemblée générale de sports et loisirs du 30 novembre 2018, Fernand Tournoux a annoncé qu'il ne souhaitait pas se représenter au poste de président. De plus, d'autres membres du bureau ont démissionné.

Aussi, le 14 décembre a eu lieu l'élection du nouveau bureau. Ce dernier est composé de :

Président : Michel Hénisse

Trésorier : Benoît Boudin

Secrétaire : Annie Clavequin Matysiak

Les membres assesseurs sont :

Pierre Barlogis, Pascal Dussert, Brigitte Groehly, Christophe Guillaume, André Goudey, Yolande Goudey, Marcel Kremer, Gilbert Rabolt, Nathalie Rosselot, Fernand Tournoux, Michel Schirrer.

Félicitations au nouveau comité directeur et n'oublions pas les bénévoles, les membres élus, et les adhérents de sports et loisirs ayant œuvré depuis de nombreuses années au sein de l'association et nous les remercions vivement d'avoir participé ainsi à l'animation et au développement associatif du village.

### SECTION MARCHÉ



Le Pont Sarrazin à Vandoncourt

En juin les MARCHEURS sont partis une semaine faire le tour de l'Aubrac.

Début octobre, 13 marcheurs étaient à Champlite et ont parcouru les sentiers de la région, visité le château et le musée des vieux métiers dans une bonne ambiance !

Chaque mercredi, Philippe propose un nouveau parcours et de nouvelles destinations comme le 7 novembre où les marcheurs ont randonnée à Dasle et au Pont Sarrazin à Vandoncourt .

Après la marche du 21 novembre, le beaujolais nouveau avec casse croûte a terminé la randonnée !

Que de bons moments et de beaux paysages visités !





## ZUMBA



Un grand boum dans les inscriptions ! Plus d'une centaine d'adhérents répartie sur trois cours:

- ◆ Deux séances de Zumba, lundi et mercredi
- ◆ Une séance de Zen'Fit le lundi.

Cette saison quelques couples suivent avec assiduité nos cours. C'est toujours avec enthousiasme et dynamisme que tous se retrouvent chaque semaine pour se défouler avec nos supers coachs Sandra et Anne-Laure, qui sont très appréciées.

## ◆ ASSOCIATION NATIONALE POUR LA PROTECTION DU CIEL ET DE L'ENVIRONNEMENT

Depuis quelques mois notre commune éteint l'éclairage public une partie de la nuit. La commune s'inscrit ainsi dans la démarche citoyenne que réalisent déjà 12 000 agglomérations. Au delà des économies réalisées, cette extinction est bénéfique pour la faune nocturne qui disparaît à une vitesse jamais atteinte ces dernières années. La pollution lumineuse arrive après les pesticides dans cette hécatombe. Cette chute est préjudiciable pour la pollinisation de la flore. Pollinisation que l'on attribue généralement aux abeilles, sans tenir compte de la vie nocturne des papillons, insectes en tous genres, jusqu'aux chauves souris....Pollinisation croisée jour/nuit. La pollinisation nocturne est réduite de 62% dans une zone éclairée ce qui entraîne une réduction de 13% la fructification. (Etude publiée dans Nature , 2 août 2017).

L'érosion de la biodiversité est avec le climat un enjeu majeur du siècle. 28% des vertébrés et 64% des invertébrés vivent partiellement ou totalement la nuit. Les scientifiques l'ont établi, la lumière a de nombreux effets sur le vivant et tous les milieux sont concernés. La biodiversité diurne et nocturne a besoin d'une alternance du jour et de la nuit, rythme naturel constitutif de tout être vivant. Or la lumière artificielle est conçue exclusivement pour les humains et leur vision, ne tenant aucunement compte des besoins des espèces et de la flore et des effets quotidiens sur ceux ci. Chacun d'entre nous est concerné par la protection du ciel nocturne. Nous pouvons agir en veillant à utiliser l'éclairage extérieur, que là où il faut, quand il faut, et le temps qu'il faut,. Au-delà, c'est du gaspillage. De plus, veiller à bien diriger l'éclairage à plat vers le bas, avec une puissance limitée est important. La lumière émise ne doit pas dépasser les limites de la propriété , sinon envers les voisins elle tombe sur la réglementation de l'intrusion, avec les problèmes juridiques que cela génère. Si vous avez des difficultés pour dormir, sachez que le noir absolu est le plus efficace des médicaments pour déclencher la production de mélatonine, molécule nécessaire à la fonction sommeil.

De plus, des études ont révélé que l'absence d'éclairage nocturne n'augmente pas l'insécurité, 80% des incivilités se produisent entre 14h et 18h (source police / assurances).

M Masson Correspondant ANPCEN du 90 [www.anpcen.fr](http://www.anpcen.fr)

## ECOLE ELEMENTAIRE



Depuis bientôt 30 ans a lieu chaque année la traditionnelle semaine du goût en France, projet auquel ont participé à leur façon cette année encore les écoliers de Trévenans.

Ainsi, début octobre, les élèves des 3 classes ont pu tour à tour mettre leur tablier et préparer pour leurs camarades un petit goûter original. Ils ont pu expliquer leur recette et les différentes étapes pour parvenir au produit fini, avant de passer à la dégustation. Chacun pouvait ensuite s'exprimer et donner son avis... Tout est une histoire de goût !

Lundi, ce sont les élèves de CP-CE1 qui ont réalisé une recette venue tout droit d'Espagne, d'Andalousie plus précisément : le Gaspacho. Pas forcément bien connue de tous, cette soupe froide à la tomate et aux légumes crus mixés a été une réelle découverte et n'a pas laissé les enfants indifférents.

Mardi, ce sont les CE1-CE2 qui ont mis la main à la pâte (dans le sens littéral du terme) pour jouer les apprentis cuisiniers et concocter de petits croissants. De petits triangles de pâte étaient découpés avant d'être garnis puis roulés. Un travail d'équipe où chacun a pu trouver sa place. Il y en avait pour tous les goûts, à la pomme et au chocolat pour les amateurs de sucré, au fromage ou au thon pour ceux qui préfèrent davantage le salé.

Jeudi, les CM1-CM2 ont conclu ce partage culinaire. Ils nous ont permis de faire le plein de fruits grâce à un breuvage venu d'Amérique et débarqué en Europe dans les années 2000 : le « smoothie ». Une manière originale de faire manger des fruits aux enfants, pour ceux qui n'aiment pas trop cela... succès assuré ! En résumé, une semaine riche en saveurs pendant laquelle les élèves ont pu réentendre l'importance d'une alimentation saine et équilibrée pour être en bonne santé.

### **La classe de CE1/CE2**

#### **La cérémonie du 11 novembre**

Depuis le mois de septembre, pour préparer le centenaire de l'Armistice, on a appris une chanson qui s'appelle « Enfant de paix » et on a retravaillé « la Marseillaise ». On a fait des répétitions avec l'école le mardi, le jeudi et le vendredi.

En histoire, on a parlé de la Grande Guerre et des poilus dans les tranchées.

En littérature, on a découvert un album « Lulu et la Grande Guerre » qui parle de Lulu et de son frère parti à la guerre mais qui revient dans un fauteuil roulant.

Le dimanche 11 novembre, à 11 heures, l'école est allée au cimetière pour célébrer les cent ans de la fin de la première guerre mondiale.

Quand la cérémonie a commencé, les cloches de l'église ont sonné pendant 11 minutes. Tout le monde était sérieux. Puis il y a eu « La Sonnerie aux Morts » et en même temps les anciens combattants et Mme Borne ont levé le drapeau.

Les élèves de CM : Maïssa, Jade, Roman, Charline et Léna ont lu une lettre d'un Poilu nommé Gaston Biron qui racontait l'enfer des tranchées à Verdun. Ensuite, on a continué par un discours d'un ancien combattant et le discours du Président de la République lu par Monsieur le Maire.





Maxime, élève de CEI a déposé une gerbe au pied du monument et il y a eu l'appel aux morts fait par Métissa, Yasmine, Noémie et Noah.

Après, il y a eu la minute de silence. Tout le monde a chanté la Marseillaise et les élèves de l'école ont fait le chant « Enfant de Paix ». Pour finir, le Maire a invité les gens à la salle communale pour le pot de l'amitié.

Les élèves de CM de l'école des 4 vent

### L'école au cinéma

Le mardi 4 décembre, les élèves de l'école sont allés au Cinéma pour une projection spéciale dans le cadre du dispositif « Ecole et Cinéma ». Les élèves de CP/CEI et CEI/CE2 sont allés voir « Kirikou la sorcière » pendant que les CMI/CM2 allaient découvrir « Robin des Bois ».



Voici le compte-rendu de la séance de Kirikou...

On a vu le dessin-animé « Kirikou la sorcière ». L'histoire se passe en Afrique. Kirikou est un petit garçon qui veut que la sorcière Karaba devienne gentille et n'embête plus son village. Karaba est aidée de fétiches qui sont des robots très méchants. Mais Kirikou est très malin. Les villageois au début se moquent de lui puis le remercient car grâce à lui l'eau revient au village.

On a beaucoup aimé ce dessin-animé : il y avait de belles couleurs et une jolie chanson.

Les élèves de CP/CEI de l'école des 4 vents

## PERISCOLAIRE

Cette année l'accueil périscolaire a accueilli les enfants dans la nouvelle structure. Laura Perret a pris la direction de la structure en septembre.

Les effectifs sont plus que satisfaisants pour les trois créneaux proposés, avec une dizaine d'enfants le matin et une vingtaine d'enfants le midi et le soir.

Pour accompagner cette nouvelle année les nouveaux rythmes scolaires ont été supprimés.

Cependant nous ne manquons pas d'imagination pour faire des projets et activités avec les enfants.

Les enfants ont pu découvrir la semaine du goût. Chaque jour nous avons un menu différent en fonction d'une région ou d'un pays, afin de leur faire découvrir une culture culinaire. Pour aller plus loin dans cette démarche, nous avons fait participer les enfants en leur proposant une activité de décoration autour de ces pays et/ou régions.

A la suite de cette semaine du goût, nous nous sommes lancés dans un projet « confection d'une fresque » sur le thème « château fort, chevaliers et princesses », un thème réfléchi, choisi et réalisé par les enfants. Nous devons vous dire qu'ils ne manquaient pas d'imagination ! Le résultat fut très joli.

Pour clôturer ce trimestre, les enfants ont participé à la décoration du sapin de Noël et du périscolaire.

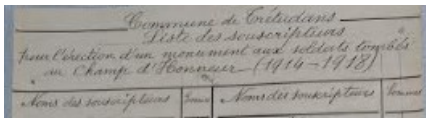
Toute l'équipe du périscolaire et les enfants vous souhaitent une belle année 2019.





# COMMEMORATIONS

## ◆ CELEBRATIONS DU 11 et du 25 NOVEMBRE



Pour le centenaire de la fin de la guerre 14-18, les enfants de l'école élémentaire ont participé à la commémoration.

Lecture d'une lettre d'un poilu, appel des morts, les enfants ont également chanté la Marseillaise et un chant pour la paix. Très investis, les professeurs des écoles et les parents ont accompagné les enfants.

Un bel hommage aux victimes de la grande guerre.

Le 25 novembre, comme chaque année, l'association des anciens combattants, des paras et des membres de la chorale ont participé à la célébration de la libération de Trévenans. Tenues et voitures de l'époque étaient au rendez-vous.

Un peu d'histoire concernant les Monuments aux morts de Trévenans, en mémoire des soldats morts pour la Patrie.

Quartier Sud à Vourvenans est stipulé dans les registres des délibérations du Conseil Municipal du 18 avril 1921 que

- ◆ le monument ne doit comporter aucun emblème religieux
- ◆ l'entrepreneur Vurpillot d'Héricourt construira une dalle en gré, la partie supérieure sera en pierre de la Meuse avec inscriptions gravées et vernies
- ◆ le souvenir et les ornements seront en relief

Le prix de cette œuvre est de 4000 francs. La pierre et le sable seront fournis par la commune ainsi que le transport des matériaux.

Quartier nord à TRETUDANS par délibération du conseil municipal (mairie Mr Courtot Jean Marie), un marché de gré à gré avec le même entrepreneur Vurpillot est contracté. Il est décidé la construction d'un monument commémoratif en pierre de savonnière avec un entourage composé de 4 obus de 220 mms fournis par la commune et 10 mètres de chaîne, il sera placé au centre du cimetière. Son prix sera de 4100 francs. Le travail sera terminé le 30 avril 1922.

Suite à une souscription publique en avril 1929, une plaque commémorative « enfants de la commune Morts pour la France » sera apposée pour un coût de 710 francs.





## PORTRAIT de M. ANTONIO CABETE

Mon père Manuel CABETE est arrivé à TRETUDANS à 30 ans, au printemps 1960. Il venait de passer 7 ans comme mineur de fond, à côté de Jemappes en Belgique où je suis né en Octobre 1957. Nous sommes arrivés après, en été 1961 ma sœur, ma mère et moi, au 4 rue de Goudan.



J'ai fait toute mon école primaire à TRETUDANS et ma 6 et 5ème au collège à Danjoutin. J'ai démarré en 1971 les cours au CET Beauregard à Luxeuil les Bains et obtenu en 1974 mon CAP de carreleur mosaïste après 3 ans d'internat. Je devais repartir pour un BEP de métreur en bâtiment mais au bout d'une semaine j'ai rejoint l'entreprise artisanale créée par mon père en 1965. Elle comptait alors 4 salariés. J'ai commencé comme maçon carreleur. En 1980, je dirige avec mon père la société et ce jusqu'en 1984. Entre temps, je deviens papa de mon premier fils, Emmanuel est né en 1983.

Après plusieurs années d'expériences auprès de mon père et différents stages de formation en gestion commerciale et financière et en droit, je crée le 1<sup>er</sup> Juillet 1985 la Sarl CABETE PERE et FILS et accueille Grégory, mon second enfant. En 1986 je déménage à Moval dans notre nouvelle maison.

En 1993 je participe au sein de l'association les Façadiers de France à la création du Label Assurance qualité pour la profession de Façadier et, en 1997, je crée le 1<sup>er</sup> site Internet de la société CABETE. Le 1<sup>er</sup> septembre 1999, la société compte 36 personnes.

En 2000, le dépôt de bilan de l'entreprise suite à des impayés est déposé. Un plan de continuation est défini jusqu'en 2011. La société déménage en 2002 à Chatenois les Forges; Engagé dans la vie municipale, je suis aussi conseiller municipal à Moval de 2001 à 2014.

Le 1<sup>er</sup> Avril 2005, la filiale CABETE FACADES, CABETE Père et Fils est créée avec un effectif de 46 salariés. En juillet 2006 a lieu le déménagement dans les nouveaux locaux, au 44 grande rue à Trévenans. D'autres sociétés voient le jour et en 2008, la SARL CABETE Père et Fils compte 42 salariés.

En mars 2009, CABETE Père et Fils obtient dans la catégorie « Management du personnel » le Prix Star et Métier décerné par La Chambre des Métiers et les Banques Populaires. En décembre 2003, la société reçoit le Certificat supérieur de Spécialisation au développement durable, à la qualité environnementale en aménagement du territoire, urbanisme, architecture et construction.

En Juin 2014, CS Bardage est créée afin de répondre à la demande du marché de l'Isolation par l'extérieur. Cette société compte 6 salariés.

Les prix et labels s'enchaînent. Le Prix Star et Métier est délivré en mars 2015 à CABETE FACADES dans la catégorie, dynamique commerciale, Label Chartre Qualité Performance...

Quarante-quatre ans après, en début de cette année 2018, l'ensemble des quatre structures compte un effectif de 110 salariés pour un chiffre d'affaires qui avoisine les douze millions d'euros.

A côté de la direction de la société, je m'implique dans différents organismes. Membre de la commission attribution des qualifications Qualibat pour le Territoire de Belfort depuis 2005 à ce jour, j'en suis vice-président de 2007 à 2014. Je suis également membre du Qualiclub façadier Weber et Broutin et référant qualité pour le territoire de Belfort depuis 1989. Je suis administrateur de la Chambre des Métiers de Belfort depuis 2006 et Président de la Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB) du Territoire de Belfort de 2008 à Juin 2018.

J'ai également différentes missions qui m'occupent grandement : Vice-Président de CAPEB Région Bourgogne Franche-Comté; Vice-Président de la Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment de la Région Bourgogne Franche-Comté, membre du conseil d'administration de l'URSSAF de Belfort-Montbéliard représentant l'UPA et l'U2P; membre de la commission Socama (Société coopérative de caution mutuelle artisanale) de Bourgogne Franche Comté depuis 2009, administrateur de la Chambre des Métiers de Belfort dans différentes commissions d'urbanisme, membre d'Initiative et Création d'entreprises depuis 2008, Vice-président de la Chambre des Métiers Interdépartemental de Bourgogne Franche Comté. Depuis Octobre 2017 je suis un des directeurs de la Coopérative COOP 3.0 qui agit pour la mise en place d'une relation de qualité entre Clients et Artisans du bâtiment.

Le 1<sup>er</sup> Février de cette année j'ai pris ma retraite administrative et passer les commandes à mes deux Fils Emmanuel et Grégory qui ont à cœur de développer et pérenniser ce qu'a créé leur Grand-Père MANUEL CABETE. Le 13 novembre, j'ai reçu la médaille d'Or de l'Artisanat pour mon parcours au service des Artisans et la formation d'apprentis.

Antonio CABETE

## ANNIVERSAIRES

Lundi 2 juillet 2018, Madame Henrot Hélène a fêté ses 90 ans. Elle est très heureuse d'accueillir Monsieur le Maire accompagné de Mesdames Rosselot et Matysiak venus lui offrir une composition florale, dans le cadre du centre communal d'action sociale.

Après avoir travaillé 21 ans à la filature de Bethoncourt et tenu un café durant plusieurs années à Beaucourt, c'est en 1977 que madame Henrot décide d'élire domicile à Trévenans (route de Vourvenans).

Elle y élève ses enfants (2 filles et 3 garçons), décore et fleurit avec goût sa vaste maison. Grâce à ses talents de couturière, elle réalise les vêtements de toute la famille.

Aujourd'hui, elle est l'heureuse mamie de 8 petits enfants et 12 arrières petits enfants, et partage avec eux des séances de « dada » et « milles bornes » !

Elle apprécie tout particulièrement de se rendre aux fêtes des écoles.

Madame Henrot, dont le sourire illumine le visage, a d'ores et déjà donné rendez-vous à monsieur le maire pour fêter ses 95 ans !







Ce 23 août, Monsieur Le maire accompagné de Nathalie Rosselot et Annie Matysiak se rendent auprès de Monsieur Joseph Courtot. Son épouse, ses enfants, ses petites filles et des amis, attendent cette délégation sous la tonnelle du jardin où souffle une brise légère très agréable.

Cette visite est importante car elle fête les 90 ans de Joseph !

Monsieur Courtot a conservé son sens de l'humour et son analyse du monde actuel très pertinente.

Il s'agit d'une figure importante du village, d'ailleurs depuis sa naissance, il a toujours habité la même rue.

Amoureux de Trévenans, il s'est investi sur plusieurs mandats municipaux.

Toute sa vie, il a cumulé deux professions. Il a exercé au village le dur métier d'agriculteur, ce qui occupait tout son temps mais il avait aussi son activité professionnelle au sein de Peugeot. Ses mains prouvent que le farniente n'était pas vraiment son quotidien !

Et même s'il garde un souvenir douloureux de l'année 1944 où il doit quitter son village natal pour un exil, il garde dans ses yeux une espièglerie qui efface tous les moments difficiles.



Monsieur Charles Zonca ouvre sa porte chaleureusement à Monsieur le Maire, Pierre Barlogis, et Nathalie Rosselot, adjointe. C'est un jour particulier, il fête ses 90 ans.

Charles, dit « Carlo » adore la vie et la France. Cet italien d'origine est venu vivre en France, par amour (Francine). 60 ans de mariage et un fils à leur actif ! C'est en 1979, qu'il décide d'installer sa famille à Trévenans.

Sa carrière professionnelle réalisée dans la fabrication et vente de meules a été longue et riche en rencontres, sa maison a même servi de bâtiment industriel à une époque afin d'enrichir son activité professionnelle.

Carlo est un bâtisseur, il a ajouté inlassablement des pièces et des murs à sa somptueuse maison, même si quelquefois il aurait préféré s'adonner à son rêve : jouer au tennis !

## FOURRIERE ANIMALE

La fourrière animale est un service public et reste une obligation pour chaque commune. En effet la gestion des animaux errants par le maire est une obligation légale. Les communes du département se sont regroupées pour créer le syndicat intercommunal de la fourrière (SIFOU).



Environ 500 animaux par an transitent dans cette fourrière. En 2017, à Trévenans, 1 chien et 6 chats (dont 1 euthanasié) ont été capturés. Dans le département ces chiffres passent à 191 chiens (3 euthanasiés) et 294 chats (76 euthanasiés). Les captures sont effectuées par les Gardes Nature (GN) ou par le SDIS pour les communes qui n'adhèrent pas aux GN.

Afin d'éviter la prolifération, les chats non identifiés vivants en groupe sont capturés et on procède à leur stérilisation pour ensuite les relâcher sur le lieu de capture. L'association Félis et quelques bénévoles assurent le nourrissage et le suivi des animaux. Les GN demandent 15€ pour leur capture lors des campagnes de piégeage ; certaines communes souhaitent la stérilisation et le puçage (identification au nom de l'association) qui coûte entre 50 et 80 € (à déduire l'aide des associations « 30 millions d'amis » ou « Brigitte Bardot »).

En ce qui concerne la fourrière, outre des frais de fonctionnement (90000 €) pour la nourriture des animaux et les frais de personnel notamment, un aménagement (22 000 € d'investissement) est exigé pour l'hygiène et le bien-être animal. La Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations (DDCSPP) veille à ce dernier point. La Fourrière est gérée par le Centre de Gestion (comptabilité, personnel) et le Grand Belfort pour les Gardes Nature. L'activité de la fourrière s'est considérablement intensifiée ces dernières années. La gestion technique a d'abord été confiée à la SPA de Belfort à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2017. Ce marché de gérance a brutalement été dénoncé au 31 décembre 2017 laissant la fourrière sans solution. Le Centre de Gestion a alors mis à disposition du personnel pour assurer l'entretien et la coordination administrative et technique. Cette continuité de service prend fin au 31 décembre 2018, le premier rôle du Centre de Gestion étant la Fonction Publique Territoriale. Le syndicat doit être en mesure à cette date de s'auto-gérer ou de retrouver un repreneur.

De ce fait, un adjoint administratif sera en fonction au 1<sup>er</sup> janvier 2019 en qualité de directrice du SIFOU. Elle disposera d'un bureau dans les locaux du Centre de Gestion pour gérer et organiser la fourrière. Ces nouvelles dispositions ont amené les membres du conseil du SIFOU à se pencher sur un budget estimatif qui aboutira fatalement à une augmentation de la cotisation des communes de 52 centimes à environ 65/70 centimes par habitant et par an.

Madame Christiane Einhorn, présidente du SIFOU, explique qu'il est très difficile de trouver des structures qui prennent les animaux à leur sortie, après le délai légal de 8 jours ouvrés (particuliers, centres SPA de Belfort et des villes environnantes).

*Coordonnées des services de la fourrière animale 90 :*

*Fourrière Animale 90*

*Porte du Vallon*

*90000 Belfort*

*Téléphone: 03.84.46.37.14*

*DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H À 12H ET DE 13H30 À 16H*

*www.fourriereanimale90.fr (entre autre : photos des animaux trouvés)*





## INFORMATIONS DIVERSES

### ◆ **Opération brioches**

Comme chaque année, des bénévoles ont frappé aux portes des maisons pour vendre des brioches au profit de l'adapei. La collecte s'est élevée à 957 euros pour 180 brioches vendues, soit un don moyen de 5,31 euros par brioche. Merci aux habitants et aux bénévoles pour leur aide.

### ◆ **Don du sang**

Les dates des collectes de sang à Châtenois-Les-Forges auront lieu les mardis 5 mars, 30 avril, 23 juillet et 5 novembre. Lors de la dernière collecte en 2017, seuls vingt dons ont été faits. Les réserves en Bourgogne Franche-Comté s'élèvent à deux semaines, ce qui est critique. Venez nombreux !

### ◆ **Recensement de la population 2019**

Ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transports... autant de projets qui nécessitent une connaissance fine de la population de chaque commune. C'est grâce au recensement que son évolution peut être mesurée.

Deux agents recenseurs se présenteront chez vous en janvier et février. Ils vous remettront vos identifiants afin de répondre au questionnaire en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, la réponse papier est toujours possible. Ensuite, l'Insee exploite et analyse les données.

Mme Stéphanie Peseux et Mme Brigitte Sarazzin sont les deux agents recenseurs. Elles se rendront dans l'ensemble des ménages domiciliés à Trévenans pour effectuer ce recensement



### ◆ **Circulation à l'école**

Nous vous rappelons que tout stationnement est interdit dans l'aire de retournement de l'école. Les parents des enfants de l'école élémentaire et de l'école maternelle doivent se garer sur le parking de la mairie et accompagner, dans la mesure du possible, leur enfant à l'entrée de l'école ou au bus. Le plan vigipirate est toujours activé, il n'est donc pas autorisé de s'arrêter même pour une très courte durée devant les grilles de l'école et sur les places de stationnement.

### ◆ **Centre communal d'action sociale (CCAS)**

Le CCAS de notre commune a étudié différentes demandes d'aides en 2018. Si vous rencontrez des difficultés, vous pouvez le solliciter et vous renseigner en mairie. Le CCAS pourra aussi vous orienter vers des structures capables de répondre à votre besoin. Toutes les personnes qui le composent ont un devoir de confidentialité.

## INFORMATIONS PRATIQUES

### Mairie

Horaires d'ouverture du  
secrétariat :

Lundi, Samedi : 9h-12h

Mardi, Jeudi : 9h30-12h

Mercredi et vendredi :

9h30-12h ; 13h45-17h

Horaires d'ouverture du  
service état civil :

Lundi au vendredi :

9h-12h ; 13h30-17h

### Ecole élémentaire

03 84 27 24 02

### Ecole maternelle

03 84 29 48 38

### Accueil périscolaire

Châtenois 03 84 27 26 98

Trévenans 03 84 36 26 58

### Déchetterie

Mardi au vendredi :

9h30-12h et 13h30-18h

Samedi : 9h-18h

(fermeture à 17h en  
période hivernale)

### Numéros pratiques

Pompiers 18

SAMU 15

Gendarmerie 17

Appel d'urgence

européen 112

Médecin de garde 3966

Pharmacie de garde 3237

### Mairie de Trévenans

3 rue du canal

03 84 29 42 97

mairie@trevenans.fr

www.trevenans.fr

## MANIFESTATIONS PREVUES

### DIMANCHE 10 FEVRIER

**VIDE GRENIER**

### DIMANCHE 3 MARS

**CHOUROUTE PAROISSIALE**

### DIMANCHE 10 MARS

**BOURSE AUX LIVRES**

### DIMANCHE 26 MAI

**ELECTIONS EUROPEENNES**

### MARDI 9 AVRIL

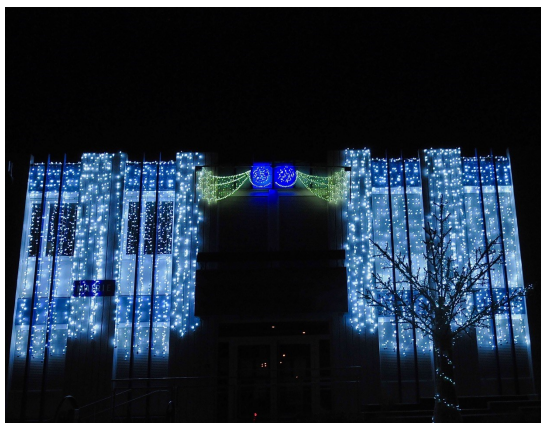
**CONCERT DE L'ENSEMBLE TUTTI FLUTI  
(FLUTES ET CLARINETTES)  
DU CONSERVATOIRE**

### DIMANCHE 2 JUIN

**VIDE GRENIER ORGANISE PAR SPORTS LOISIRS**

### DIMANCHE 14 JUILLET

**CELEBRATION DE LA FETE NATIONALE  
PLACE DE LA MAIRIE  
REPAS MUSIQUE ET FEU D'ARTIFICE**



**Belle et heureuse année 2019**

*Merci à tous les bénévoles qui oeuvrent au niveau associatif  
et communal*

*Si vous souhaitez vous investir pour votre commune*

*Rejoignez-nous*